

Rue du Cher
03100 Lavault-Ste-Anne

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE pour la saison 2022

Le 26 janvier, à 17h30, à la salle du Pôle Associatif Mairie de Montmarault, se sont réunis en assemblée générale ordinaire les membres de l'association « CDCK03 » sur la convocation qui leur a été faite par le Président dans les formes prescrites par les statuts.

Présents :

D.Moréno Président, C.Flouret Secrétaire club de Montluçon
N.Vacher, D.Cazaurancq club de Vichy
J.M Vincent club de Bellerive
P.Godet, S.Laubignat Trésorier (procuration) club de Moulins

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier de l'exercice écoulé et présentation du budget prévisionnel 2022-2023
- Questions diverses

1 – Rapport moral

Le Président donne alors lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé. Il souligne les difficultés rencontrées par les clubs de Vichy et Bellerive, sans locaux pour le premier et avec locaux sommaires et éloignés du lieu de pratique pour le deuxième.

Il souligne la volonté de relancer des actions du CDCK : en 2023 organisation d'un N1 descente et Régional slalom par club Montluçon, à voir course jeunes par Moulins et en 2024 compétition vitesse fond par Bellerive.

Vote sur ce rapport : 7 pour, 0 contre.

2 – Rapport financier

Le Président fait donner par P.Godet représentant le Trésorier lecture du rapport financier pour exercice 2021-2022 ainsi que le budget projeté pour 2022-2023.

A noter une demande d'aide au département pour l'organisation des Chpts de France de Vitesse en juillet 2022 traitée par Nasser Hammache toujours sans retour.

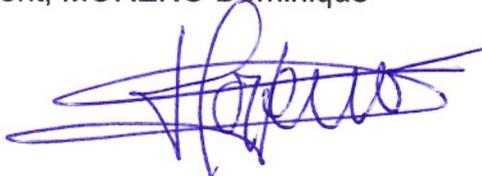
Vote sur ce rapport : 7 pour, 0 contre.

3 – Questions diverses

- Election d'un nouveau membre au comité directeur : Nicolas Vacher club de Vichy
- A régler avec La Banque Postale prise en compte du changement de responsable
- Le secrétaire souhaite avoir accès sur le site FFCK à l'extranet du CDCK03

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le Président, MORENO Dominique



Le Secrétaire, Claude FLOURET

